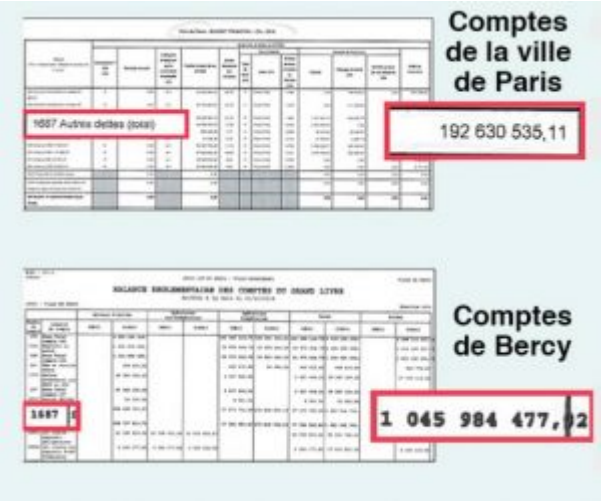
Paris : en plus de faire exploser la dette, Anne Hidalgo mentirait et les comptes de la ville seraient maquillés

19/02/2020 à 6h54



[…]

Pour essayer de cacher la misère, la mairie commence par «oublier» de mettre en ligne sur son site les documents administratifs compromettants. De nombreuses délibérations du conseil municipal concernant les dépenses ou l'endettement, par exemple, n'y figurent pas, au mépris des règles administratives les plus élémentaires. Et il est impossible d'y dénicher les «budgets supplémentaires», documents essentiels que la loi NOTRe fait obligation aux communes de mettre à la disposition de leurs administrés. «Nous ne les publions pas», reconnaît-on aux services financiers, sans aucun trouble. Il est vrai que, si d'aventure la ville de Paris était condamnée à une amende pour ce déni de droit, ce serait les contribuables qui la paieraient.

Mais laissons là ces broutilles. Pour enfumer les citoyens,

les argentiers de la capitale ont recours à un procédé autrement audacieux : ils glissent des chiffres erronés dans leurs présentations comptables.
[…]
[…]

Du coup, à périmètre égal, la note pour les Parisiens a grimpé de plus de 20% depuis l'arrivée de l'élue.

Cela n'empêche pas cette dernière de continuer à répéter partout qu'elle a tenu son engagement de ne pas augmenter les impôts. Et de reformuler sans rire la même promesse pour les cinq années à venir, au cas où elle serait réélue. Dans son rapport de 2016, la chambre régionale des comptes lui avait pourtant enjoint en termes polis de cesser de mentir.
[…]

Article disponible en intégralité sur Capital.fr